

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille neuf, le dix neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la présidence de Monsieur Michel CARRENO, Maire.

Etaient présents : M. Michel CARRENO, M. Michaël EL BEZE, Mme Céline BOUILLET, M. Thierry SOULIER, Mme Florence DAVID-COUSTILLAS, Mme Fanny AUBRY, Mme Nasserra DAVID, Mme Mariette DICANOT, M. Romain DESFORGES, Mme Anne JUQUIN-CARRENO, M. Alain TROUFLEAU, M. Bertrand JOLY, Mme Claire CREPEAU, Mme Martine CIOCHETTI, M. Michel DOUMAX, Mme Christine HASCOËT, M. Raymond BERTELOOT, M. Pascal BEL ANGE, Mme Malvina PIN, M. Johnny DA COSTA, Mme Sylvie VIGNAS.

Etaient absents représentés :

M. Jean-Pierre NICOLAS, pouvoir à M. Michel CARRENO
M. Jean Jacques Le TALBODEC, pouvoir à M. Thierry SOULIER
M. Didier MACHE, pouvoir à Mme Fanny AUBRY
Mme Ghislaine GUEZARD, pouvoir à Mme Céline BOUILLET
M. Philippe CHANAL, pouvoir à M. Johnny DA COSTA

Etait absent : M. Hakim BENGUERINE

Mme Nasserra DAVID a été élue Secrétaire de Séance.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2009 adoptant le Budget Primitif 2009 de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE ;
VU l'avis de la Commission « Vie associative, animation de la ville, culture, patrimoine et sport » en date du 19 mars 2009 ;
VU l'avis de la Commission « Cadre de vie, urbanisme, développement durable, finances, évaluation des politiques publiques » réunie le 14 mai 2009 ;
VU la Décision Modificative n° 2009-01 ;
VU la note de synthèse ;
CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'attribuer la répartition du montant voté lors de l'élaboration du Budget Primitif 2009 aux différentes associations ;

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 5 abstentions :

DÉCIDE d'attribuer conformément aux tableaux ci-dessous les subventions aux associations qui y figurent :

DATE DE CONVOCATION

11 mai 2009

DATE D'AFFICHAGE

12 mai 2009

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE :

27

PRESENTS :

21

VOTANTS :

26

OBJET :

**ATTRIBUTION
DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte publié le

Transmis au Représentant de l'Etat le

Le Maire,
Michel CARRENO

Subventions de fonctionnement aux associations culturelles

Associations	Montant attribué
Passerelle	150,00 €
Les Amis de SAINTRY/MORSANG	750,00 €
Comité de jumelage	700,00 €
U.N.C.	300,00 €
Décorés du Travail	700,00 €
Arc en ciel des points	500,00 €
CATM ACPG	700,00 €
Sport et détente (partie culturelle)	130,00 €
U.N.R.P.A	1 450,00 €
Saintry Détente	600,00 €
	5 980,00 €

Subventions de fonctionnement aux associations sportives

Associations	Montant attribué
Sport et détente	761,60 €
AJC (chorale incluse)	1 681,00 €
Tennis-Club	1 755,00 €
Rugby	1 090,00 €
Under kayak	171,60 €
Cyclo club	285,60 €
Entente Bouliste	205,40 €
Volley-ball	108,80 €
Tir à l'arc	527,20 €
Basket	1 672,60 €
Sports et loisirs	2 538,80 €
Football	1 885,20 €
	12 682,80 €

DECIDE d'attribuer les aides à projets conformément au tableau ci-dessous sous réserve de la réalisation de ces projets et à la production des pièces justificatives aux services « Vie Associative-Animation de la ville »

Subvention aux associations sur projets

Associations	PROJETS	Montant attribué
Passerelle	Rallye pédestre	350,00 €
	Cin'échange	200,00 €
ARSE	Si projet calèche	500,00 €
Chant d'orties	Atelier écriture	600,00 €
Arc en ciel des points	Création d'une nouvelle section patchwork	150,00 €
Lascau	Journée de l'environnement	100,00 €
Saintry Détente	Spectacle de fin d'année	250,00 €
Tennis-Club	Tournoi open	500,00 €
Rugby	Fête les 10 ans du club	500,00 €
Under kayak	Journée porte ouverte	250,00 €
Cyclo club	Rando Forum	700,00 €
Football	90 ans du club	600,00 €
		4 700,00 €

DIT que les dépenses en résultant sont financées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice 2009 au compte 6574.

Pour extrait certifié conforme,
SAINTRY SUR SEINE,
Le 23 mai 2009

Le Maire,
Michel CARRENO